

COMPTE-RENDU de RÉUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 29 Janvier 2024

PRÉSENTS : B. AUBRY ; P. BAUGEARD, (vice-Présidente) ; JP.CAMPION ; R. CORRADO ; Fl. de BLIGNIÈRES ; A. EOCHE ;
A. KEMME ; R. MAMON ; F. NAKIB ; M. PESCHARD ; MN. VANNIER (Présidente).
EXCUSÉE : L. GUEZENEC

1 – SITUATION FINANCIÈRE :

Trésorerie saine

Discussion quant à l'usage de la nouvelle caisse enregistreuse.

-quelques ajustements sont à opérer dans les saisies.

-si elle constitue une aide précieuse dans la gestion du trésorier, son maintien reste en débat en raison de son coût

2-TARIF des consommations : en raison des augmentations dans le commerce

Bouteille de Crémant : 15 €

Bière et jus de fruit : 2,3 €

Pas d'augmentation pour le moment sur les autres consommations

Dans le cadre de cet ajustement du prix des boissons, la question est soulevée d'une offre plus variée d'accompagnements.

En plus des classiques cacahuètes et bretzels, (gratuits), de nouveaux produits pourraient être proposés à titre payant.

3- CHAMPIONNAT des ÉCOLES de Bridge :

En partenariat avec les clubs de Betton et de Chartres de Bretagne, le BCR a organisé cette rencontre le Mardi 23 Janvier dans ses locaux. L'évènement a rencontré un grand succès. 950 paires en national et 46 paires sur le centre du BCR. Trois équipes du BCR se sont classées dans le top 20 national, 2 équipes dans le top 10.

4- INTERCLUBS

Le BCR est toujours en quête d'une troisième équipe en DN

Il est décidé que pour des joueurs souhaitant intégrer une équipe BCR, mais qui ne sont pas membre du club, la cotisation sera à ½ tarif

5- MARATHON :

La manifestation se tiendra le Samedi 24 fév.

Accueil-café :13h30

1^{ère} manche : 14h00

“Tea-time” : 16h30

2^{ème} manche: 17h15

Repas : 19h30

3^{ème} manche : 21h00

6- PROJET IMMOBILIER.

Le projet se précise.

Lors d'une réunion le 18 janv, Monsieur Serrand, (responsable BâtiArmor), a validé le cahier des charges qui lui a été présenté par le bureau du BCR

L'Assemblée Générale du BCR, prévue le 8 fév, et appelée à conférer pouvoir à la Présidente pour signer les actes, est reportée à une date ultérieure en raison de la tenue du Patton à cette date

LA PRÉSIDENTE
Marie-No VANNIER

LE SECRÉTAIRE
Jean-Pierre CAMPION